



MINISTÈRE
DE LA SANTÉ
ET DE LA PRÉVENTION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les Assises de la santé de l'enfant.

Janvier 2023.

Hiver 2022 : la partie visible du problème.

- Des urgences saturées.
- Un manque de lits d'hospitalisation conventionnelle et en soins critiques.
- La périnatalogie en difficulté.
- Des équipes épuisées, des démissions qui augmentent.
- Une permanence des soins problématique.



**Mais le mal est bien plus profond,
et se situe tant en amont qu'en aval de l'hôpital.**

- Des PMI en difficulté : moyens, temps médical disponible, départs à la retraite.
- 800 médecins scolaires.
- Manque de pédopsychiatres et de nombreuses spécialités de l'enfant.
- Des délais d'attente de 6 à 12 mois dans certains CMP-IJ.
- etc.

**Au-delà de la crise des urgences pédiatriques,
c'est bien l'ensemble de notre système de prise en charge
de la santé de l'enfant qui est confronté à des difficultés
systémiques, et qu'il convient de refonder.**

C'est l'ambition des
Assises de la santé de l'enfant
annoncées par le Ministre de la Santé et de la prévention
François BRAUN le 29 novembre 2022.

Les Assises de santé de l'enfant.

- **Un objectif.**
Dépasser les constats pour construire le plan d'actions pluriannuel de refondation de la santé de l'enfant.

- **Les principes directeurs.**
 - L'enfant de 0 à 18 ans, avec une attention particulière portée aux périodes de transition.
 - La santé globale au sens de l'OMS : physique, mentale, sociale.
 - Une approche par parcours de santé et besoins des enfants et de leurs parents.
 - L'enfant et ses parents comme acteurs de santé.
 - Des propositions de mesures concrètes.
 - Une temporalité court/moyens termes dans les mesures.

- **Une méthode.**
Une concertation la plus large possible pour associer à la réflexion l'ensemble des acteurs qui interviennent sur la santé de l'enfant.

- **Le timing.**
Tenue des Assises et annonce de la feuille de route du ministre : avant l'été.

Les Assises de la santé de l'enfant : organisation des travaux.

Partir des besoins de l'enfant : 6 axes de travail.

Animés par 18 co-pilotes.

Coordonnées par 2 co-Présidents du Comité d'Orientation des Assises.



Christèle GRAS-LEGUEN

Cheffe de service de pédiatrie générale et des urgences pédiatriques au CHU de Nantes, présidente de la Société française de pédiatrie.



Adrien TAQUET

Ancien secrétaire d'État à l'Enfance et aux Familles (2019-2022).

Partir des besoins de l'enfant : 6 axes de travail.

1. Garantir à tous les enfants un parcours de santé de qualité et sans rupture.
2. Améliorer le parcours en santé des enfants les plus fragiles.
3. Relever le défi de la santé mentale des enfants.
4. Mieux prévenir pour améliorer la santé globale des enfants.
5. Renforcer la formation professionnelle et faire évoluer les métiers de la santé de l'enfant.
6. Améliorer les connaissances et les pratiques en santé de l'enfant par la recherche, et favoriser les pratiques innovantes.

Axe 1.

Garantir à tous les enfants un parcours de santé de qualité et sans rupture.

Objectif 1- Organiser/Améliorer le suivi des enfants en bonne santé.

Objectif 2- Améliorer la prise en charge des maladies aiguës communautaires selon leur gravité.

Objectif 3- Sécuriser les conditions de naissance dans toutes les régions et H24/7.

Objectif 4- Renforcer la promotion de la santé dans tous les lieux de vie des enfants, et améliorer la coordination des acteurs.

Objectif 5- Adapter le cadre réglementaire et financier aux singularités de la pédiatrie.

Exemples non exhaustifs de sujets qui seront débattus dans ce groupe : rôles respectifs des médecins généralistes, des pédiatres et des autres professionnels dans le suivi des enfants, développement des liens ville / hôpital, accès aux consultations non programmées et aux urgences, permanence des soins, déploiement du carnet de santé électronique, etc.



Dr Amélie RYCKEWAERT
pédiatre au CHU de
Rennes.



Dr Andreas WERNER,
pédiatre libéral à
Villeneuve-lez-Avignon,
président de l'association
française de pédiatrie
ambulatoire (AFPA).



Dr Julie CHASTANG
médecin généraliste au
centre municipal de santé
de Champigny-sur-Marne,
maître de conférences de
médecine générale.



Charles EURY
infirmier puériculteur,
président du collège
national des infirmiers
puériculteurs.

Axe 2.

Améliorer le parcours en santé des enfants les plus fragiles.

Objectif 1- Mieux organiser la prise en charge des enfants avec maladies chroniques ou complexes

Objectif 2- Améliorer l'accès aux soins des enfants à besoins spécifiques.

Objectif 3- Lutter contre la précarité en santé.

Objectif 4- Répondre aux enjeux spécifiques qui affectent la santé des enfants ultra-marins.

Objectif 5- Améliorer la santé des enfants protégés tout au long de leur parcours en protection.

Objectif 6- Promouvoir le dépistage et accompagner en soins les enfants victimes de violence.

Exemples non exhaustifs de sujets qui seront débattus dans ce groupe : prise en charge des enfants atteints de maladies chroniques, accès à la santé des enfants en situation de handicap, consolidation des soins critiques pédiatriques, besoins de santé spécifiques des enfants en situation de précarité, accès à la santé des enfants protégés, besoins de santé spécifiques des outre-mers, etc.



Pr Brigitte CHABROL
cheffe de service à l'AP-
HM, ancienne présidente
de la société française de
pédiatrie.



Dr Fabienne KOCHERT
pédiatre libérale à Orléans,
ancienne présidente de la
société française de
pédiatrie ambulatoire.



Pr Olivier BRISSAUD
responsable de l'unité de
réanimation pédiatrique,
CHU de Bordeaux.



Dr Béatrice PELLEGRINO
cheffe de service de
Pédiatrie, CH Mantes-la-
Jolie.

Axe 3.

Relever le défi de la santé mentale des enfants.

Objectif 1- Améliorer la santé mentale des enfants en prévenant l'entrée dans le besoin de soins.

Objectif 2- Garantir aux enfants une prise en charge adaptée, par l'accroissement des ressources en pédopsychiatrie et une meilleure articulation en amont (CMP) et en aval pédiatrie.

Exemples non exhaustifs de sujets qui seront débattus dans ce groupe : accélération du déploiement des mesures issues des Assises de la psychiatrie et de la santé mentale, renforcement des capacités de prise en charge et d'hospitalisation en pédopsychiatrie, renforcement des actions de prévention et de promotion de la santé mentale des enfants.



Pr Anne-Catherine ROLLAND

PU-PH en pédopsychiatrie, cheffe du service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent au CHU de Reims.



Pr Guillaume BRONSARD

PU-PH de pédopsychiatrie au CHU de Brest, président de l'Association Nationale des Maisons des Adolescents.



Dr Christophe LIBERT

Pédopsychiatre au GHU Paris Psychiatrie & Neurosciences, président de l'association des psychiatres de secteur infanto-juvénile (API).

Axe 4.

Mieux prévenir pour améliorer la santé des enfants.

Objectif 1 : Faire des enfants les acteurs de leur santé, faire des parents des acteurs la santé de leurs enfants.

Objectif 2 : Prévenir les grands risques qui pèsent sur la santé des enfants et des adultes qu'ils deviendront.

Exemples non exhaustifs de sujets qui seront débattus dans ce groupe : renforcement des actions de prévention et de promotion de la santé dans tous les lieux de vie des enfants (notamment sommeil, hygiène buccodentaire, prévention des épidémies hivernales...), actions spécifiques contre les grands risques pesant sur la santé des enfants et adolescents (tabac, alcool, addictions, santé sexuelle, environnement...).



Dr Corinne BOIS

Médecin de Protection Maternelle et Infantile (PMI) au Conseil départemental de l'Essonne.



Pr Loïc de PONTUAL

Pédiatre, PUPH à l'Hôpital Jean Verdier, Bondy (AP-HP).

Axe 5.

Renforcer la formation professionnelle et faire évoluer les métiers de la santé de l'enfant.

Objectif : Renforcer et développer les compétences en pédiatrie sur l'ensemble du territoire.



Pr Vincent GAJDOS
PUPH de pédiatrie à
l'Hôpital Antoine Béchère,
Clamart (AP-HP).



Sébastien COLSON
Puériculteur, professeur
des universités en sciences
infirmières, Marseille.



Dr Laetitia GIMENEZ
médecin généraliste à
Toulouse, chef de clinique
des Universités.

Exemples non exhaustifs de sujets qui seront débattus dans ce groupe :
formation à la santé de l'enfant de tous les professionnels médicaux et non
médicaux, développement de nouveaux métiers, etc.

Axe 6.

Améliorer les connaissances et les pratiques en santé de l'enfant par la recherche, et favoriser les pratiques innovantes.

Objectif 1 : Se doter d'une stratégie de recherche basée sur les preuves et partant des besoins de l'enfant.



Pr Alexandre BELOT
PUPH de pédiatrie,
Hospices civils de Lyon.

Objectif 2 : Identifier et favoriser les pratiques innovantes, notamment par l'apport du numérique.



Pr Martin CHALUMEAU
PUPH de pédiatrie, Hôpital
Necker-Enfants Malades.

Exemples non exhaustifs de sujets qui seront débattus dans ce groupe : développement des projets de recherche sur la santé des enfants, encouragement des pratiques innovantes, développement des outils numériques, etc.

Participer aux Assises.

- Pilotes des axes : auditions, tables rondes, déplacements, identification des pratiques innovantes.
- Contributions écrites (institutions / individuelles) : 1000 mots.
→ <https://www.sfpediatricie.com>
- Une adresse mail, point de contact unique avec les Assises :
→ assises.santedelenfant@sante.gouv.fr

Participer aux Assises : prendre en compte la parole des enfants et de leurs parents.

- Une consultation des enfants sur leur santé (Conseil des enfants du HCFEA et méthodologie inspirée du Défenseur des enfants).
- Une consultation des parents sur la perception qu'ils ont de la prise en charge en santé de leur enfant (UNAF).
- Installation d'un Comité des partie-prenantes, réuni tous les 6 semaines : partage de l'état d'avancement des Assises.

Les Assises de la santé de l'enfant : planning.

- Contributions aux Assises
→ de janvier à mi-mars 2023.
- Mise en cohérence et élaboration du plan d'actions
→ avril-mai 2023.
- Assises de la santé de l'enfant et annonces par le ministre
→ mi-mai/mi-juin 2023.



**MINISTÈRE
DE LA SANTÉ
ET DE LA PRÉVENTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Merci.